



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

65 N° 1 1938

Les bibliothèques médiévales

Joseph DE GHELLINCK

p. 36 - 55

<https://www.nrt.be/es/articulos/les-bibliotheques-medievales-3625>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

LES BIBLIOTHÈQUES MÉDIÉVALES

L'histoire des bibliothèques du moyen âge n'est pas l'histoire de la culture, mais on peut dire que le progrès de la culture occidentale suit en fait à peu près le même rythme que celui des bibliothèques médiévales. Durant la plus grande partie de la période, ces bibliothèques se confondent avec les bibliothèques ecclésiastiques : c'est une des caractéristiques de leur développement. Il est même assez typique de remarquer que le mot de *bibliotheca*, hérité de la langue classique latine, a souvent été restreint par les chrétiens aux livres de la Bible et n'a perdu qu'assez tard, vers la fin du moyen âge, ce sens spécial : ce qui exige grande attention dans la manipulation des textes *.

I. Avant la paix de 313

L'histoire des bibliothèques chrétiennes, qu'on peut commencer avec la fin du deuxième siècle, a déjà des fastes glorieux dès le second quart du troisième siècle, à un moment où la bibliothèque de Césarée, grâce à l'évêque Pamphile et à l'historien Eusèbe, va atteindre son plein développement. Dix ou vingt ans plus tôt, existait une autre bibliothèque, celle de Jérusalem, qu'avait fondée l'évêque Alexandre (212-250), et que depuis 232 environ avait largement utilisée son ami Origène, l'ancien maître de l'école d'Alexandrie, devenu chef de celle de Césarée ; cinquante ans plus tard Eusèbe l'utilise également. Des bibliothèques chrétiennes antiques, ce sont incontestablement les deux plus célèbres ; celle d'Alexandrie, à Jérusalem, est la première bibliothèque chrétienne sûrement datée. Elles avaient peut-être été précédées au didascalée d'Alexandrie d'une institution du même genre, à l'instar des bibliothèques profanes de cette métropole : ce qui expliquerait les lectures extraordinairement étendues et la forte documentation qu'accusent les écrits d'Origène et de son prédécesseur Clément ; mais nous en sommes réduits à des

* Pour ne pas surcharger de notes le bas des pages, l'auteur a cru préférable d'indiquer, en fin de l'article, dans un court aperçu bibliographique, quelques-uns des principaux ouvrages et articles qui pourraient aider le lecteur à s'orienter dans la matière.

hypothèses et à des inductions. Ce qui est sûr, c'est que, sans la bibliothèque de Césarée, Eusèbe aurait pu difficilement nous donner, dans son histoire ecclésiastique des trois premiers siècles et dans ses œuvres apologétiques, une série aussi fournie de citations antiques, chrétiennes et païennes. De tous les écrits anténicéens retrouvés depuis cinquante ans, il n'en est guère, en dehors de la lettre à Diognète et des livres gnostiques coptes, dont il n'ait pas eu connaissance. Comme les grandes bibliothèques d'Alexandrie, auxquelles recourait Domitien pour reconstituer les bibliothèques incendiées de Rome, la bibliothèque de Césarée était, en même temps qu'un dépôt de livres, une officine d'éditions ; un de ses calligraphes, utilisé par Pamphile, est mort martyr à 18 ans. Vers le milieu du IV^e siècle ou peu après, sous les évêques Acace et Euzoïus (340-379), conformément à l'usage des autres bibliothèques, même publiques de l'époque, les exemplaires sur papyrus y sont remplacés par des exemplaires sur parchemin, et quelques copies ultérieures de la Bible ou d'une œuvre de Philon, retrouvées au XIX^e siècle à la Bibliothèque de Vienne entre autres, portent la trace éloquente d'un archétype de l'ancienne bibliothèque de Césarée, manipulé peut-être par les mains d'Origène, de Pamphile ou d'Eusèbe. C'est de l'atelier de Césarée aussi que partent les cinquante exemplaires du Nouveau Testament transcrits sur peaux d'antilopes par les soins d'Eusèbe sur l'ordre même de Constantin, et transportés à Constantinople dans deux voitures de la poste impériale.

En même temps que ces bibliothèques de Jérusalem et de Césarée, les églises chrétiennes avaient déjà de côté et d'autre leurs bibliothèques, ou tout au moins leurs archives. Nous en avons la preuve dans les témoignages de Denys de Corinthe, de saint Cyprien de Carthage et d'autres qui en appellent au dossier de leur correspondance. Puis, à l'époque de la persécution de Dioclétien, avec l'édit de 303, *De tradendis et comburendis libris*, on constate l'existence de bibliothèques et d'archives dans les églises ou chez l'évêque, puisque des perquisitions y sont effectuées par la police impériale. En Afrique, c'est l'origine ou le prétexte du schisme donatiste, qui répudie les évêques *traditores*, accusés d'avoir livré leurs livres sacrés ; ailleurs, comme à Smyrne, les actes d'Irène, Agapé et Chionia, nous font assister à des perquisitions du même genre.

Il est de plus en plus établi aussi que dans certaines régions

les chrétiens étaient des lecteurs assidus. On le voit par les nombreux fragments de papyrus bibliques, remontant jusqu'au II^e siècle parfois, continuellement découverts en Egypte. Les résultats des recherches récentes tendent de plus en plus aussi à attribuer aux chrétiens la forme nouvelle du livre, qui si souvent se rencontre chez eux : ce n'est plus le rouleau, moins aisé pour la lecture, mais le codex, qui devient la caractéristique du livre même pour le papyrus. Constatation qui a tout à fait renouvelé et modifié ce qu'on savait jusque-là du rapport chronologique entre le rouleau et le codex de papyrus : la forme du codex est au moins d'un siècle et demi plus vieille qu'on ne le pensait.

On voit donc que la formation des bibliothèques chrétiennes ne s'est pas effectuée en bloc, à la façon des bibliothèques romaines durant les dernières années de la république, lorsque des bibliothèques entières étaient brutalement transportées de Macédoine, de Grèce, ou d'Asie-Mineure jusque dans la capitale par des généraux comme Paul Émile, Sylla ou Lucullus. Dès les premières années de l'empire, la vogue est aux bibliothèques non seulement dans les monuments publics, comme les temples et les thermes, mais jusque dans les maisons des particuliers. On y trouve, même à Rome, une section grecque et une section latine, et la Rome impériale avait un peu plus tard vingt-huit bibliothèques publiques aujourd'hui connues. Cette vogue inspirait à Sénèque quelques phrases ironiques contre la manie des gens qui réunissent des livres, « dont l'inventaire pour la lecture demanderait les loisirs de toute une vie ». Rien n'empêche de croire que ce succès des bibliothèques n'ait été un stimulant pour les chrétiens des classes lettrées ; ce qui est sûr c'est qu'à cette date, dans le premier quart du III^e siècle, des écrivains comme Tertullien et Hippolyte doivent avoir eu à leur disposition un bon nombre d'ouvrages chrétiens et autres, dont la philologie contemporaine s'est plu à reconstituer le catalogue.

II. Périodes patristiques d'apogée et de décadence

Avec la paix de l'Eglise, à partir de la pacification constantinienne, les bibliothèques chrétiennes prennent un prompt et libre développement. A en juger par les réflexions de saint Jérôme, par une remarque d'un traducteur de Jean Chrysos-

tome, par un distique de Paulin de Nôle, par les préfaces des historiens Socrate et Sozomène, comme aussi par les révélations de saint Augustin dans ses *Retractationes* et par ses confidences à Possidius, nous constatons qu'un certain nombre d'églises avaient déjà leurs bibliothèques, souvent identiques avec leurs archives, et ces bibliothèques comprenaient, semble-t-il, autre chose que la Bible ; on y trouvait certainement les commentaires des livres saints. On peut citer encore, à la grande époque patristique, la belle bibliothèque de saint Jérôme, composée de livres chèrement achetés ou textuellement transcrits de sa main, et qui l'accompagne d'Italie à Antioche, de Syrie à Rome et de là en Terre-Sainte, où elle a à souffrir d'un « raid » offensif de moines pélagiens. Il puise largement aussi dans la bibliothèque de Césarée, comme l'avaient fait Origène et Eusèbe. La bibliothèque de saint Augustin, à Hippone, contenait entre autres toute la série de ses propres écrits, soigneusement inventoriée dans un catalogue spécial. Il y a encore les bibliothèques des grands monastères d'Égypte, de Nitrie, de Scété et d'ailleurs, qui prennent l'initiative de ce qui sera une tradition désormais stable dans les ordres religieux : à l'exemple de la règle de saint Pakhome, telle au moins que nous l'avons vers la fin du IV^e siècle, les règles monastiques font régulièrement une place à la charge de bibliothécaire et à la distribution périodique des livres en lecture, ce qui comporte l'institution de la bibliothèque. On peut en voir la trace dans les règles de saint Augustin, de saint Benoît, de saint Césaire, de saint Martin de Braga, etc., pour les ordres de femmes comme pour les ordres d'hommes ; les détails fournis par Cassien sur la lecture spirituelle en disent autant.

Aux derniers jours du monde antique et à l'aube du moyen âge, quelques autres bibliothèques, comme celle de Sidoine Apollinaire, à Clermont, eurent leur heure de célébrité. Mais surtout celle de Cassiodore, à Vivario en Calabre, eut une influence féconde grâce aux *Institutiones divinarum ac humanarum lectionum*, qui la décrivent et qui acclimatent définitivement l'étude dans les communautés monastiques. Les initiatives bibliothéconomiques et orthographiques de Cassiodore, on l'a trop peu remarqué jusqu'ici, se situent dans un jour beaucoup plus lumineux quand on les éclaire par les efforts contemporains des derniers représentants de l'aristocratie lettrée païenne, auxquels nous devons la transcription soignée de quelques classiques, no-

tamment du fameux Virgile de Florence du VI^e siècle. A côté de la bibliothèque de Vivario, se place celle de Lucullanum (Castel del Ovo), près de Naples, riche en exemplaires corrects, sur lesquels prend modèle en 558 le livre des Évangiles d'Échter-nach. Enfin, il faut faire une place à part à la bibliothèque de Bobbio, avec ses 666 volumes déjà au X^e siècle : fondation de saint Colomban en 612, près de la Trébie, et riche dès lors en textes classiques devenus plus tard palimpsestes, elle est héritière, on ne sait trop comment, d'une partie des livres de Cassiodore de Vivario. Si nous ajoutons à ce relevé sommaire les bibliothèques d'Espagne, surtout celles de Séville, dont saint Isidore nous donne la description, de Tolède, où travaille Julien de Tolède, savant en patristique, et de Saragosse, due aux efforts intelligents de l'évêque Braulion, nous aurons un tableau substantiellement complet des bibliothèques ecclésiastiques à l'époque patristique. Celles de la péninsule ibérique, où la correspondance des prélats, des princes, des abbés et des laïcs accuse le souci des livres, doivent avoir été riches pour avoir pu alimenter les travaux de saint Isidore et instruire les évêques et les théologiens lettrés, rédacteurs des symboles de Tolède, dont le savoir manifeste un contraste frappant avec la barbarie ambiante. Mais la grande pourvoyeuse de livres, pour tout l'Occident chrétien, est à ce moment et jusqu'en pleine époque carolingienne la bibliothèque apostolique de Rome. On lui demande des livres et elle en fournit en Angleterre, à Utrecht, en Gaule, en Espagne, à Séville et ailleurs, etc., etc. La partie grecque semble même très convenablement représentée dans ces trésors romains, comme on put le constater au concile de 649. Les rapports assez suivis et plus fréquents qu'on ne serait porté à le croire, entre les moines de Byzance et les couvents grecs de l'Italie méridionale, expliquent en partie cette abondance. L'industrie du reste et le commerce du livre avaient continué à exister à Rome après la chute de l'empire plus longtemps qu'ailleurs. On a cru pouvoir reconstituer la bibliothèque du pape saint Agapit (535-536) et une mention manuscrite récemment signalée indiquait l'officine d'un libraire-copiste au VII^e siècle non loin de Saint Pierre-aux-Liens.

Du côté oriental, qui possède les bibliothèques du Sinaï, de Patmos et de l'Athos, on doit louer le souci des moines de Studion pour la transcription des livres, grâce notamment à Théo-

dore le Studite. Longtemps avant eux, saint Basile (379), grand lecteur, veille à la transcription des livres au point que son nom, comme celui de son adversaire le radical anoméen, Eunomius le Cyzique, est associé à l'histoire de la sténographie antique, et la bibliothèque de Georges de Cappadoce, à la même époque à peu près, excite les convoitises d'un lettré comme Julien l'Apostat. On doit rappeler aussi avec éloge la bibliothèque copieusement fournie de Photius, au IX^e siècle, décrite en partie dans son *Myriobiblon*, celle d'Aréthas de Césarée, au X^e siècle, à laquelle nous devons la préservation de plusieurs écrits chrétiens primitifs, notamment un manuscrit des Apologètes apostillé de sa main, et celle de Psellos, un des principaux représentants de la renaissance byzantine, qui retrouve un manuscrit unique des *Hermetica*, souvent recopié depuis lors.

III. Période carolingienne

Mais, de toutes ces bibliothèques occidentales et orientales, presque rien n'a survécu. En Occident surtout, les deux premiers siècles qui suivent l'empire romain voient s'épaissir la barbarie chez les nouveaux peuples. L'histoire des bibliothèques ecclésiastiques de l'Occident ne recommence à entrer dans une période glorieuse et brillante qu'avec la renaissance carolingienne. Celle-ci avait été préparée et facilitée par la culture de la Grande-Bretagne, où nous trouvons un homme comme Bède-le-Vénérable singulièrement soucieux des livres. Son abbaye de Jarrow-Wearmouth avait eu pour abbé Benoît Biscop, un saint homme doublé d'un bibliophile, dont chacun des cinq voyages de Rome était l'occasion de nouvelles acquisitions ; c'est ainsi que le *Codex Amiatinus* de la Vulgate, aujourd'hui à Florence, était parvenu en Angleterre. Peu de temps après, Alcuin, qui avait fait l'éloge de la bibliothèque d'York due à Egbert, élève de Bède-le-Vénérable, passait sur le continent et jusque dans le domaine des bibliothèques l'action de celui, qu'on a nommé « le premier ministre de l'instruction publique » sous Charlemagne, se fit sentir immédiatement. Il est impossible d'entrer ici dans le détail. Mentionnons seulement les bibliothèques de Corbie, de Tours, de Fulda, de Lorsch, de Saint-Riquier, de Reichenau, de Saint-Gall, avec les noms d'Alcuin d'abord, de Raban Maur, de Paschase Radbert, de Walafrid Strabon, et

surtout de Loup de Ferrière, qui a pour collectionner les livres toute l'ardeur d'un bibliophile. De cette période, nous avons encore un certain nombre de catalogues, nous connaissons le nom de plusieurs bibliothécaires et d'intelligents copistes ou calligraphes, et à en juger par quelques indices épars, le relevé de ces bibliothèques est dû à une initiative impériale, sous Louis le Pieux et Lothaire I^{er}, qui désirèrent établir l'inventaire des biens ecclésiastiques. Le contenu de ces bibliothèques comprenait, outre les livres liturgiques, les livres sacrés de la Bible et les principales œuvres patristiques ; mais à côté d'elles, grâce aux traditions anglo-saxonnes et à l'exemple des établissements irlandais des *Scoti* sur le continent, il y avait une large section pour les auteurs classiques, surtout latins. Considérable pour l'époque, le nombre des volumes ne peut pas être comparé évidemment à celui des bibliothèques du XVI^e siècle et encore moins du XX^e. Rares sont celles qui approchent du nombre de 500 volumes, comme Reichenau et Saint-Gall ; et deux seulement l'atteignent, Lorsch et Saint-Emmeran. Mais pour une évaluation objective, on ne peut pas oublier que le cataloguement visait surtout à montrer les titres de propriété sur un objet quelconque, fût-il un livre, beaucoup plus qu'à relever le contenu détaillé de tout ce que renfermait un volume. Le catalogue de l'abbaye de Pomposa au XI^e siècle, qui énumère chacun des écrits transcrits à la suite l'un de l'autre dans le même volume, comme c'était longtemps l'usage, est une exception à peu près unique, si bien que le nombre des volumes n'indique généralement tout au plus que la moitié ou le tiers des ouvrages présents dans une bibliothèque.

Dans l'histoire des bibliothèques, les siècles suivants maintiennent ou développent la tradition carolingienne, dans une mesure diversement affectée par les circonstances pénibles qui menacèrent de destruction la renaissance intellectuelle. Plusieurs des bibliothèques traversèrent avantageusement ces mauvais jours et surtout, après bien des péripéties, l'œuvre scolaire de Charlemagne eut la chance de résister à la tempête. C'est à elle qu'est due la victoire sur la barbarie toujours envahissante durant le X^e siècle, le « siècle de fer », comme on l'a appelé non sans une certaine exagération. Grâce à la survivance des écoles, le souci des bibliothèques ne périt pas non plus. A ce moment-là, le nom de Gerbert, plus tard pape sous le nom de

Sylvestre II, fait pendant à celui de Loup de Ferrière, le grand bibliophile du IX^e siècle.

IV. *Le XII^e siècle et le XIII^e siècle*

Mais c'est surtout avec la fin du XI^e siècle et le début du XII^e, dans des conditions politiques et religieuses plus favorables au développement intellectuel, que les bibliothèques prennent leur essor. En France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Italie, elles se montrent alors les dignes héritières des bibliothèques carolingiennes, dont elles reprennent la tradition. Le Bec en Normandie, Corbie, Saint-Amand et Cluny en France, Durham en Angleterre, Prüfening et Bamberg en Allemagne, outre Reichenau, Saint-Gall, Salzbourg, etc., dans l'Europe centrale, sont des noms inscrits en lettres d'or dans l'histoire des bibliothèques. Le nombre des livres augmente, le cataloguement se généralise, bien que beaucoup de catalogues soient perdus, les communautés monastiques ou canoniales, comme celles des Chartreux et de Saint-Victor, ont des règlements précis pour les bibliothèques, et des œuvres nouvelles viennent se placer en grand nombre à côté des anciennes.

Une caractéristique, que l'on ne peut manquer de souligner, se dégage de la nature même de cet accroissement. Dans les bibliothèques carolingiennes, la place faite aux écrits profanes de l'antiquité, aux ouvrages des siècles chrétiens primitifs, comme ceux d'Irénée, d'Hermas, de Tertullien, etc., et à quelques ouvrages hérétiques comme ceux de Pélage, maintenus dans les rayons souvent sous un nom emprunté, sont des faits qui ne peuvent manquer de s'imposer à l'attention de quiconque parcourt les catalogues ou les inventaires de l'époque. Dans ce domaine des bibliothèques, comme dans tous les autres, se vérifie ce qu'on a dit souvent de la période carolingienne : elle fait époque dans tous les domaines de l'activité, c'est une étape de l'humanité en Europe. Sans avoir l'importance de l'ère carolingienne, le XII^e siècle a des titres nombreux à notre gratitude et les mêmes caractéristiques se continuent dans les bibliothèques, malgré un certain appauvrissement de la partie profane et des œuvres primitives du christianisme.

Au XIII^e siècle, le contenu des bibliothèques subit un changement tout autrement profond. Leur nombre se multiplie, c'est

un premier progrès ; elles augmentent en richesse du point de vue numérique des volumes ; elles augmentent aussi, et considérablement, par l'accession d'œuvres récemment composées ; mais ce progrès n'est pas sans rançon. Le recul des œuvres patristiques en général, et particulièrement celui des œuvres de l'antiquité chrétienne, comme de celles de l'antiquité profane, est incontestable. C'est l'époque alors de la fondation et du déploiement des universités et de l'essor de la vie universitaire. L'enseignement théologique, jadis presque uniquement représenté par les Pères de l'Eglise, c'est-à-dire principalement par les évêques, est passé en grande partie aux centres scolaires. En outre, à peu près cantonnée jusque-là dans les vieilles abbayes, la vie intellectuelle s'étend maintenant à d'autres centres, grâce entre autres à la fondation des villes et aux conditions économiques nouvelles, qui se substituent à l'ancien régime domanial. Dans les grands centres urbains s'établissent des universités comme Bologne, Paris, Oxford, Cambridge, Naples, Padoue, Salamanque, plus tard Prague, Heidelberg, Vienne, etc. Transmis par les Arabes d'Espagne, l'aristotélisme a fait son entrée définitive dans l'Europe occidentale et, après une lutte plus ou moins aiguë, a pris droit de cité dans les universités, et par suite dans l'enseignement philosophique et théologique. De cette transformation dans le cours de la pensée chrétienne, les catalogues des bibliothèques sont des témoins éloquentes. Les Pères de l'Eglise sont beaucoup moins lus et recopiés. Les traductions d'Aristote et les commentaires, les explications du *Livre des Sentences* de Pierre Lombard, manuel classique de théologie, les discussions quodlibétiques et d'autres ouvrages du même genre, comme aussi un certain nombre de livres que nous rangerions aujourd'hui dans la série des instruments de travail pour l'étude de la Bible, de la théologie, du droit canon, etc., tout cela diminue notablement sur les rayons la place faite aux écrivains patristiques et différencie nettement les bibliothèques antérieures au XIII^e siècle de celles de cette période.

Alors aussi, vient s'ajouter un genre d'écrits qui jusque-là ne figure pas ou guère dans les catalogues : ce sont les œuvres en langue vulgaire. Auparavant, on en voit bien mentionner de temps à autre, qui sont de simples traductions de la Bible ou des écrits des saints Pères, comme la *Regula Pastoralis* de saint Grégoire traduite par Alfred le Grand. A partir du XIII^e

siècle, avec l'avènement des littératures nationales, qui s'affirment parfois brillantes déjà au cours du XII^e siècle, comme en France avec Chrestien de Troyes, ce sont des œuvres plus ou moins originales qui viennent prendre place sur les rayons des bibliothèques. En outre, l'on voit fortement s'augmenter aussi deux ou trois genres de la littérature sacrée, comme les recueils de sermons, habituellement en latin, mais destinés soit à être traduits au peuple, soit à orienter le prédicateur, des préceptes pour l'*Ars predicandi*, des *Summae Confessorum*, des recueils d'*Auctoritates* ou d'autres livres, destinés à l'administration de la pénitence, à l'organisation de la vie chrétienne, ou à la discussion scolaire. Il est bon de remarquer toutefois que, dans les abbayes, l'ancienne caractéristique des bibliothèques à prépondérance patristique, continue à survivre, mais non sans concessions importantes à l'évolution contemporaine.

V. Quelques groupes de bibliothèques nouvelles à la fin du XIII^e et au XIV^e siècle

Ces caractéristiques qu'on vient de décrire, nettement visibles au XIII^e siècle, fortement accusées à partir du XIV^e siècle, se manifestent surtout dans trois nouveaux groupes de bibliothèques qui s'imposent alors à l'attention : ce sont les bibliothèques des collèges *universitaires*, les bibliothèques des nouveaux *Ordres mendiants* et, à l'extrême opposé, surtout à la fin du XIV^e siècle et au XV^e, les bibliothèques des bibliophiles *princiers* ; celles-ci suscitent en même temps l'essor de la miniature et l'enrichissement de l'enluminure, qui jusque-là avait été presque exclusivement réservée aux livres liturgiques et sacrés.

Les besoins *universitaires* contribuent pour une part notable à faire se multiplier les livres pour les étudiants et pour les collèges qui les abritent. Les bibliothèques s'enrichissent grâce aux donations, comme jadis ; mais souvent ces donations et même ces fondations de bienfaiteurs sont provoquées par le désir de venir en aide aux étudiants pauvres. C'est l'origine des deux sections de la bibliothèque de la Sorbonne, cataloguées en 1289 et en 1338, et des enrichissements rapides qu'elle reçoit. D'autres institutions sont plus lentes à se développer. Ainsi, les renseignements que nous possédons sur les collèges d'Ox-

ford, de Cambridge, etc., ne nous permettent pas de faire remonter avec certitude leur bibliothèque plus haut que le XIV^e siècle, et le nombre des volumes n'est pas considérable, à part à Peterhouse de Cambridge qui dépasse les 600. Il est loin d'atteindre les 200 dans la belle donation du duc Humphrey de Gloucester, qui marque l'origine de la future bibliothèque bodléienne. Les universités du continent et d'Angleterre, de Bologne, de Naples, comme de Montpellier ou de Paris, régularisent alors un mode de transcription qui aide beaucoup à la multiplication des volumes pour les étudiants et par suite pour les bibliothèques. C'est l'exemplaire officiel des ouvrages importants pour l'étude. Réparti en un certain nombre de sections, de six, de huit, parfois de douze feuillets, qui sont transmis à tour de rôle au copiste, mais soigneusement revus et contrôlés par les fonctionnaires de l'université, l'*exemplar* est ainsi utilisé simultanément par autant de copistes qu'il contient de sections ou de cahiers : c'est ce que l'on appelait la *pecia*, institution qui fonctionne pendant plus de deux siècles et dont l'étude est appelée à rendre de réels services pour la critique des textes manuscrits. Toutefois, malgré l'intervention de l'université dans ce genre de multiplication des volumes, la bibliothèque universitaire n'existe pas encore, telle que nous l'entendons aujourd'hui ; cette création des temps modernes est précédée alors par les bibliothèques des collèges, qui copient plus ou moins les usages des bibliothèques monastiques, jusque dans la distribution des volumes une ou deux fois par an, notamment à l'entrée du carême.

A côté des universités, les *bibliothèques des Ordres mendiants* jouent évidemment un rôle considérable dans l'histoire des bibliothèques ; il va de pair avec leur place dans l'évolution de la pensée théologique et philosophique occidentale. Sans doute, les anciennes abbayes, fondées à une époque plus proche de la période antique et de l'ère patristique, avaient eu davantage le souci et le moyen de réunir en bon nombre les écrits d'auteurs classiques ou chrétiens, devenus ensuite extraordinairement rares. Au XIII^e siècle, les circonstances et, avec elles, les goûts et les préoccupations qui président au choix des livres, ont notablement changé. Malgré cela, on constate sans peine que les Franciscains, les Dominicains, les Augustins, les Carmes, ainsi que les Chartreux, ont eu un rôle important et fécond dans

le développement des bibliothèques. On a fait remarquer plus haut que les vieilles règles monastiques faisaient déjà une place au poste de bibliothécaire. Les Ordres mendiants ont des instructions, des décrets de chapitres, des décisions, bref toute une législation relative au département des livres et de la bibliothèque, à la transcription, à la reliure, etc. Signalons, entre autres, les recommandations, toujours en vigueur ou précisées, de Guigues le Chartreux pour le soin de la transcription, celles de Humbert des Romans (1254-1263), cinquième général des Dominicains, dans son *Instructio Officialium*, très suggestive pour le développement de la charge de bibliothécaire, mais trop peu connues, et comme indice d'un autre genre, le relevé synthétique, organisé vers 1280 par les Franciscains anglais dans les diverses custodies d'Angleterre, *Liber septem Custodiarum*, et qui comprenait cent soixante bibliothèques ecclésiastiques. On peut mentionner encore les éloges d'un bibliophile célèbre, Richard de Bury, pour les bibliothèques des Ordres mendiants : son *Philobiblon*, bien connu de tous les historiens de la bibliothéconomie, leur consacre tout un chapitre. Les plaintes amères et exagérées de l'archevêque Fitz-Ralph d'Armagh contre les acquisitions effectuées par les Ordres mendiants renforcent la même appréciation. L'inspection de quelques catalogues conduit d'ailleurs au même résultat. Citons ceux des Franciscains, des Dominicains et des Augustins de Ratisbonne (1397), des Augustins d'York (1378), des Franciscains d'Assise (1480), de Sienne (1481) et de Brunswick, des Dominicains de Leipzig et de Vienne, etc. Mais il y a, en somme, proportionnellement peu de catalogues encore existants pour des Ordres comme les Dominicains et les Augustins, dont la législation, par contre, est riche en stipulations regardant la bibliothèque.

La fin du moyen âge a connu un réel déploiement des bibliothèques monastiques, surtout dans les pays qui n'ont pas été touchés par la guerre de Cent Ans. Les publications récentes des catalogues allemands ou anglais permettent d'établir une comparaison très avantageuse avec les périodes précédentes, entre autres à la Chartreuse de Salvatorberg, chez les Bénédictins d'Italie et d'Angleterre, et chez les Cisterciens d'Altzelle et d'ailleurs ; nous y reviendrons quand il s'agira de la seconde moitié du XV^e siècle et du commencement du XVI^e, au moment où l'imprimerie aura produit partout un fort accroissement numérique dans les livres des bibliothèques.

Dans le dernier siècle de l'histoire des bibliothèques au moyen âge, se détache encore un troisième groupe, qui a des liens étroits avec l'histoire de la culture, car il nous mène sur un terrain propice au mouvement de la renaissance et accuse le développement intense que prennent les langues nationales. Les princes et les souverains régnants commencent à rivaliser d'ardeur pour montrer leur « *libraria* » ; en même temps les bibliothèques cessent d'être exclusivement ecclésiastiques. Parmi ces bibliothèques princières se placent avant tout celles des fils de Jean le Bon, Charles V, roi de France, le duc Jean de Berry et le duc Philippe de Bourgogne. Un peu plus tard viendra Mathias Corvin en Hongrie (1490), les Sforza et les Visconti à Pavie et à Milan, les Médicis à Florence, les Montefeltro à Urbino, les ducs de Ferrare, etc.

VI. *La Renaissance. La Bibliothèque des Papes*

Il va de soi que les premiers représentants de la renaissance, surtout Pétrarque et Boccace, furent des bibliophiles ; ils furent imités par les mécènes princières et la bibliophilie devient une des notes caractéristiques de beaucoup des princes de l'époque. Alors aussi plus que jamais, les bibliothèques se doublent, comme à l'époque antique, de vraies officines organisées, où la transcription des volumes, la traduction des anciens en langue vulgaire, l'enluminure, la miniature, la reliure occupent de nombreux artisans. L'argent est largement dépensé. Un des plus intéressants de ces bibliophiles, mais qui appartient encore au moyen âge scolastique, tandis que les autres ouvrent la période des humanistes, est incontestablement Richard Aungerville de Bury, évêque de Durham et chancelier d'Angleterre († 1345), déjà cité plus haut. Son livre, intitulé *Philobiblon*, dû certainement à son inspiration, sinon complètement à sa plume, car le dominicain Holkoth peut y avoir collaboré, est un ouvrage suggestif et intéressant, qu'on lit encore aujourd'hui avec plaisir. Mais son contemporain et, à l'occasion, son correspondant, Pétrarque, qui avait autrement le talent d'utiliser les livres, appartient à un autre monde : il ouvre la renaissance et le chapitre consacré à sa bibliothèque dans le *De remediis utriusque fortunae* peut servir de parallèle ou de contraste au *Philobiblon* du bibliophile anglais.

Une note caractéristique des bibliothèques des humanistes est l'introduction non seulement des vieux textes classiques latins, mais aussi des manuscrits grecs dans les bibliothèques européennes. Grâce à leurs rapports suivis avec l'Orient, Venise surtout et Florence étaient les principaux centres de ces acquisitions, qui devinrent beaucoup plus fréquentes encore à partir de l'exode des Grecs, après la chute de Constantinople. Bisticci de Florence, qui travaille pour les Médicis, est un nom célèbre dans l'histoire des libraires et des bibliothèques. Il est assez curieux du reste de remarquer en passant que le *librarius* latin, qui jadis désignait le copiste, puis l'organisateur de la transcription ou son équivalent, c'est-à-dire à peu près le libraire de nos jours, est devenu dans les pays de langue romane notre libraire actuel, tandis que les pays de langue anglo-saxonne en ont fait le bibliothécaire : *Librarian*, *Library*. Avec les découvertes des vieux textes classiques par les humanistes, dans les anciennes bibliothèques abbatiales de Saint-Gall, du Mont-Cassin, de Bobbio surtout, qui livre quelques textes uniques de grammairiens venus apparemment de Cassiodore, se ferme, a-t-on dit, l'âge héroïque des découvertes dans ce domaine et du premier enrichissement classique des bibliothèques au XV^e siècle.

Un des résultats de ce grand mouvement d'expansion dans l'histoire des bibliothèques aboutit à la première réalisation d'une vieille conception de Pétrarque, et à laquelle avaient plus ou moins prélué les bibliothèques des collèges universitaires ; c'est celle de la bibliothèque publique. Cosme de Médicis l'inaugure au couvent de San Marco, à Florence. Peu après, un prince ecclésiastique en fait autant à Venise, Bessarion, qui fonde la Marciana à côté de Saint-Marc, en 1468. Ces bibliothèques survivent encore ou se sont développées, après des vicissitudes diverses, pour devenir d'importantes bibliothèques contemporaines, riches en trésors du passé : telles la Laurentiana à Florence et la Marciana de Venise, telle encore la Bodléienne d'Oxford, continuation à longue échéance, ou mieux reprise, au XVII^e siècle, de l'initiative du duc Humphrey.

La composition de ces bibliothèques n'est évidemment plus la même que celle des bibliothèques carolingiennes, dont la marque essentiellement scolaire et patristique avait été prépondérante pendant longtemps. C'est encore moins celle des bibliothèques scolastiques, où disparaissait à peu près le souci de l'anti-

quité classique et reculait au second plan celui de l'antiquité patristique. Après une longue interruption, les bibliothèques de l'époque humaniste rejoignent, en partie au moins, les préoccupations de l'époque carolingienne ; mais elles la dépassent évidemment et pour le nombre des auteurs retrouvés, et pour les soucis de la langue grecque, qui s'y trouve fortement représentée, et pour les grandes traductions en langue vulgaire, ou du grec en latin, qu'elles font effectuer à ce moment. La supériorité artistique du volume, surtout quand il s'agit des belles bibliothèques princières, est une caractéristique à laquelle il a déjà été fait allusion.

Voisine des grandes bibliothèques princières, qu'elle dépasse toutes par le nombre de ses volumes, sinon par leur valeur artistique, mais formée d'après une conception essentiellement encore médiévale pendant tout le XIV^e siècle, la bibliothèque des Papes est la dernière des grandes bibliothèques de la période dont il nous reste à parler.

Dans sa première phase, on l'a vu plus haut, cette bibliothèque appartient à l'ère patristique. Puis, avec des traits qui se modifient peu à peu, elle traverse les siècles médiévaux pour se présenter toute renouvelée à l'aube des temps modernes : à la bibliothèque de Boniface VIII, qui monte de 483 à 645 volumes entre 1295 et 1311, succède celle d'Avignon. On peut dire que l'ancienne bibliothèque d'Avignon, avec ses 2059 volumes en 1369, transportée sans doute à Rome après 1375, mais presque totalement disparue, ferme l'époque médiévale. Sous l'impérieuse direction du bibliothécaire Platina, qui accroît le nombre des volumes de 2527 à 3499 durant sa gestion, la bibliothèque de Nicolas V et de Sixte IV (1441-1481) avec ses 800 manuscrits latins et 400 grecs acquis déjà par Nicolas V, nous annonce brillamment la période moderne dans l'histoire des bibliothèques.

La composition de la bibliothèque d'Avignon, qui contenait 1677 et 2059 volumes à ses derniers recensements, était principalement une bibliothèque ecclésiastique, avec de nombreux ouvrages de théologie, de philosophie, d'Écriture Sainte, de droit ecclésiastique, etc., cette section-ci richement représentée en fonction de l'activité juridique de la curie pontificale. Une autre particularité de cette bibliothèque, qui la met à peu près sur le même pied que les grandes bibliothèques princières, était l'espèce d'officine qui s'y trouvait annexée : copistes, enlumi-

neurs, relieurs, voire même écrivains et abrégiateurs, étaient attachés d'office à la bibliothèque. Jean XXII surtout aimait beaucoup le genre de livres très répandu alors, appelé *Tabulae originalium*, pour la confection desquels il avait attaché à sa bibliothèque un poste spécial, occupé ordinairement par des Augustins et des Franciscains : leur charge consistait à extraire des ouvrages des Saints Pères ou des autres auteurs les principales sentences ou le résumé de leurs idées, le tout classé selon l'ordre alphabétique des matières. La polémique passionnée de Guillaume Ockam ne manquait pas d'en faire reproche à Jean XXII. Aux procédés habituels d'acquisition, par achat, par transcription, par échanges, la bibliothèque pontificale d'Avignon ajoutait une méthode spécialement efficace : c'était le droit de dépouille, qui faisait arriver à la Curie une part du patrimoine en livres laissé à leur décès par les détenteurs de bénéfices.

VII. *Aménagement matériel. Nombre des volumes. Catalogues*

Avant de quitter les bibliothèques médiévales, il y aurait lieu de faire remarquer encore l'aménagement matériel des bibliothèques de l'époque et l'accroissement numérique de leur contenu. En résumé, on peut dire que les livres, peu nombreux pendant longtemps, étaient d'abord conservés dans un *armarium*, espèce de meuble qui, au début, ne devait pas être beaucoup plus qu'un coffre disposé dans le cloître, ou parfois dans la sacristie. La distribution de livres pour la lecture, effectuée au début du carême, habitude qui passera même dans les règlements de plusieurs collèges universitaires anglais et autres, n'exigeait pas non plus une salle spéciale avec meubles d'exposition. Petit à petit cependant, les installations se développent avec l'augmentation numérique des volumes, auxquels l'ancien *armarium* ne suffit plus, et avec les besoins de la consultation aisée et rapide, comme on peut le voir dans les Ordres mendiants, déjà dans les ordinations du Dominicain Humbert de Romans. Ce n'est plus le cloître qui suffit, ni une armoire ; il faut un meuble à rayons, bientôt plusieurs. Les meubles arrivent bientôt à se généraliser et s'augmentent de pupitres, comme repositories pour les livres, et de bancs, pour les lecteurs. La salle du chapitre de Zutphen a toujours été considérée comme un des

modèles du genre et subsiste encore aujourd'hui, ainsi que celle de Césène, modèle qu'a perpétué la Laurentienne de Florence. Ces salles de Césène et d'autres appartiennent déjà à la Renaissance, mais ce que plusieurs d'entre elles et beaucoup d'autres auparavant ont pris au moyen âge, est le système des chaînes, c'est-à-dire que chaque livre est attaché au meuble par une chaîne rivée à la reliure du volume et d'une longueur mesurée de manière à permettre un certain jeu. Les *libri cathenati* interviennent souvent dans les descriptions. L'Angleterre notamment a eu beaucoup de bibliothèques aménagées de la sorte, celle de la cathédrale d'Hereford entre autres encore existante, et le système, on vient de le dire, n'a pas disparu avec le moyen âge.

Au cours des siècles, le nombre des volumes monte sensiblement aussi. Peu sans doute atteignent les chiffres de 1017, de 1722 et de 1850 volumes, comme on en rencontre à la Sorbonne en 1289 et en 1338, et à Christ Church de Cantorbéry en 1331 ; ce sont là des chiffres qu'on a rarement atteints et jamais dépassés, même tout à la fin du moyen âge ; Klosterneubourg possède 366 volumes en 1330, Admont 391 en 1370, Heiligenkreuz 308 en 1374, Durham 388 en 1395 et Lanthony 486. Mais ici, encore une fois, s'applique la remarque déjà faite précédemment : beaucoup de catalogues se contentent de relever le titre du premier ouvrage de chaque volume sans indiquer ceux qui suivent. Cela demande une certaine réserve dans l'utilisation des statistiques qu'on voudrait extraire de ces catalogues.

A l'aube de la période moderne, le XV^e siècle accuse évidemment un accroissement notable dans le nombre des volumes, bien que l'évaluation exacte se heurte à une difficulté nouvelle, qui s'ajoute à celle du mode de cataloguement des manuscrits indiqué plus haut : c'est que les catalogues ne distinguent pas entre les manuscrits et les livres imprimés qui commencent à s'introduire alors. Cela fait que des bibliothèques de maisons religieuses, comme celle de Sienne en 1481 avec ses 1336 volumes, celle de Sainte-Justine à Padoue en 1453 et ensuite, avec ses 1337 volumes, celles de Clairvaux en 1472 et de Cîteaux en 1480, avec respectivement leurs 1714 et 1200 volumes, celle d'Alztelle en 1514, avec ses 960 volumes, celle de Fulda au XVI^e siècle avec 793 volumes, de Tegernsee en 1483 avec 1103 volumes et 635 d'augmentation en 1494, de Cantorbéry Saint-Augustin avec

1837 volumes en 1497, etc., etc., dépassent de beaucoup les bibliothèques conventuelles précédentes.

Chez les princes, le nombre des volumes est considérable, mais le soin apporté à la beauté de la calligraphie, à l'enluminure, à la miniature et à la reliure, n'est pas un facteur efficace de rapide multiplication des ouvrages. Ainsi, Bisticci de Florence n'aboutit en un peu moins de deux ans, en vingt-deux mois, qu'à faire transcrire 200 volumes à l'aide de 45 copistes, pour la bibliothèque de Cosme de Médicis : c'est moins de 10 volumes par mois. Aussi ne doit-on pas s'étonner que les anciennes bibliothèques de la Sorbonne et de Cantorbéry fussent numériquement à peu près plus fournies que les grandes bibliothèques des princes humanistes. Il ne semble pas que celles-ci aient facilement atteint les 2000 volumes ; plusieurs n'arrivent pas au millier. Cette estimation est basée entre autres sur les données des catalogues conservés.

Le catalogue, lui aussi, devient moins sommaire. L'accroissement numérique des volumes amène nécessairement un classement, et les nécessités du travail une indication plus complète du volume et de son contenu. En même temps que ces progrès, on voit surgir à la fin du moyen âge la première idée d'un catalogue collectif. Un des exemples les plus typiques est, vers 1410, celui du *Catalogus* de Jean Boston, bénédictin de Bury Saint-Edmond, basé sur le *Liber septem Custodiarum* des Franciscains, et qui relève, pour chaque ouvrage, le nom des bibliothèques anglaises qui en possèdent un exemplaire. Au début des temps modernes, se présenteront d'autres essais du même genre, avec Gérard Roelants notamment et Jean Bunderius dans les Pays-Bas. Mais l'invention de l'imprimerie, en multipliant les exemplaires, a peut-être été cause de l'arrêt de ces initiatives dont elle diminuait considérablement l'utilité.

Du reste, par ses amples constructions, la renaissance marque une nouvelle étape dans l'histoire des bibliothèques : leur contenu s'enrichit de monuments littéraires grecs, latins et autres, inconnus ou à peine soupçonnés des médiévaux ; l'invention de l'imprimerie y fait entrer sous une forme nouvelle et plus maniable tous les produits de la pensée, et en moins d'un siècle le nombre des volumes arrive à se décupler ou à se centupler. C'est la période moderne, dont il faudra brièvement dégager une autre fois les principales caractéristiques.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Sur la librairie et les bibliothèques à Rome, sous l'empire, on pourra consulter : J. Marquardt, *La vie privée des Romains*, Paris, 1893, t. II, p. 498-506, dans le *Manuel des Antiquités romaines* de Th. Mommsen, J. Marquardt et P. Krüger, t. XV ; les articles de Dziatzko, *Buch*, n. VIII et IX, et *Bibliotheken*, VII-X, *Buchhandel*, II et III, dans Pauly-Wissowa, *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, 1899, t. III, c. 415-424, 965-971 et 976-985 ; de J. L. Heiberg, *Wie die Schriften des Altertums an uns gelangt sind*, dans *Scientia*, t. XXXIX, 1926, p. 81-88, 153-162 ; et de L. Friedländer, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms*, 9^e édit. par G. Wissowa, Leipzig, 1920, t. II, p. 220-223. En attendant le tome III, destiné à l'histoire des bibliothèques, on trouvera un bon résumé des travaux et résultats récents, mais pas assez développé pour la partie chrétienne, dans Ern. Kuhnert, *Geschichte des Buchhandels*, dans le *Handbuch der Bibliothekswissenschaft* du regretté Milkau, Leipzig, 1931, t. I, p. 717 et suiv. Bon travail de vulgarisation, succinct mais substantiel, dans Hessel, *A. Geschichte der Bibliotheken*, Göttingen, 1925. Excellent aperçu de G. Pasquali, dans l'*Enciclopedia italiana*, au mot *Biblioteca*, t. VI, c. 942-947. Pour le moyen âge, on aura les documents dans E. Edwards, *Memoirs of libraries including a Handbook of library economy*, 2 vols., Londres, 1859 ; G. Becker, *Catalogi Bibliothecarum antiqui*, Bonn, 1885 ; T. Gottlieb, *Ueber Mittelalterliche Bibliotheken*, Leipzig, 1890 ; et surtout dans les deux grandes publications entreprises par les académies de langue allemande, P. Lehmann, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, Munich, t. I, 1918 ; t. II et III, fasc. 1 et 2, par P. Ruf, 1932-1933 ; T. Gottlieb, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Oesterreichs*, t. I, *Niederösterreich*, Vienne, 1915. Une édition des importants catalogues collectifs, *Registrum Angliac, Liber septem custodiarum* et le *Catalogus* de Jean Boston de Bury est en préparation et sera publié bientôt dans le *Spicilegium Sacrum Lovaniense*. En attendant, on trouvera un aperçu dans *Le catalogue des Bibliothèques anglaises en 1410*, dans les *Procès-Verbaux et Mémoires du Congrès international des Bibliothécaires et des Bibliophiles*, tenu à Paris en 1923, Paris, 1925 ; et *Alte Vorläufer des Gesamtkatalogs* par P. Lehmann dans *Festschrift Georg Leyh, Aufsätze zum Bibliothekswesen*, Leipzig, 1937.

La mise en œuvre partielle de ces documents a été faite dans un certain nombre d'études, par exemple P. Lehmann, *Bücherliebe und Bücherpflege bei den Karthäusern*, dans les *Miscellanea Francesco Ehrle*, t. V, p. 363-389 (*Studi e Testi*, Rome, t. XLI, 1924) ; L. Maître, *Les écoles épiscopales et monastiques en Occident avant les Universités (768-1180)*, Appendice : *Aperçu sur les bibliothèques monastiques du IX^e au XIII^e siècle*, Ligugé, 1924 ; L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, 3 vols. de texte et 1 vol. de planches, Paris, 1868-1881 ; E. A. Savage, *Old english libraries*, 1911 ; A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, 1867 ; Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, Leipzig, 1896 ; les nombreux travaux de Montague Rhodes James, *The ancient Libraries of Canterbury and Dover*, Cambridge, 1903 ; Id., *The Catalogue of the Library of the Augustinian Friars*, dans *Fasciculus Joannis Willis Clark dicatus*, Cantabrigia, 1909, p. 2-96, etc.

On nous permettra de renvoyer le lecteur à quelques études parues

sous forme d'articles, qui peuvent lui fournir le développement ou les preuves de ce qui est brièvement exposé dans cette revue : J. de Ghellinck, *En marge des catalogues des Bibliothèques médiévales*, dans les *Miscellanea Francesco Ehrle*, t. V, p. 331-363 (même recueil) ; Id., *Un évêque bibliophile au XIV^e siècle, Richard de Bury (1345)*, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, t. XVIII, 1922, p. 217-312, 482-508 ; t. XIX, 1923, p. 158-241 ; aux recommandations sur les bibliothèques de Guigues, de Gerson, de Thomas à Kempis, cités dans ces pages, on devra ajouter celles de Humbert de Romans, *Instructiones de officiis ordinis*, chap. XIII et XIV, dans Holstenius, *Codex regularum monasticarum et canonicarum*, Augsburg, 1759, t. IV, p. 150-197, cfr p. 173-174 (incomplet), ou dans l'édition J. J. Berthier, *B. Humberti de Romanis Opera de vita regulari*, Rome, 1889, t. II, p. 263-268 ; J. de Ghellinck, *Diffusion, utilisation et transmission des écrits patristiques, guides de lectures, bibliothèques et pages choisies*, dans *Gregorianum*, t. XIV, 1933, p. 356-400 ; Id., *Sulle orme dei primi Scrittori cristiani*, dans la *Civiltà Cattolica*, 1933, t. IV, p. 33 ; 1934, t. I, p. 12-21, et t. II, p. 43-56 ; Id., *Bibliothèques*, dans le *Dictionnaire de droit canonique*, de R. Naz, Paris, Letouzey, 1937, t. II, col. 801-825, et dans le *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique*, de M. Viller, S. J., F. Cavallera et J. de Guibert, S. J., Paris, 1935, t. I, col. 1589-1620. Le dictionnaire en cours de publication, *Lexikon des gesamten Buchwesens*, Leipzig, 1934, dont le 13^e et dernier fascicule vient de paraître en décembre 1937, est précieux pour orienter le chercheur.